

**PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE  
DE LA RECHERCHE-ACTION, DE LA  
VULGARISATION ET DES ACTEURS**

**PARRAVAR**

## Table des matières

I.	Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole.....	3
II.	Justifications.....	3
III.	Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles .....	4
A.	La zone d'intervention.....	4
B.	Groupes cibles .....	5
IV.	Objectifs Principaux du Projet .....	5
V.	Description des Composantes, Résultats et Activités .....	6
A.	C1: Développement et diffusion des technologies sur la riziculture .....	6
B.	C2 : Appui l'organisation des acteurs de la CVR.....	7
C.	C3 : Renforcement des capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR...9	
VI.	Coûts et Financements .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
VII.	Stratégie de Mise en œuvre du Projet .....	10
VIII.	Organisation et gestion.....	11
IX.	Suivi-Evaluation.....	11
X.	Risques.....	13
XI.	Fiche de Projet .....	15

## **I. Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole**

Cette troisième version de la SNDR ambitionne d'atteindre la vision « Madagascar en 2030, grenier à riz et modèle de développement rizicole durable pour l'Afrique sub-saharienne ». Cette vision se décline en deux objectifs principaux qui sont l'atteinte de l'autosuffisance rizicole en 2024 et l'exportation à partir de 2027. La Stratégie prévoit ainsi la production de 11 256 474 tonnes de paddy à l'horizon 2030 par (i) l'amélioration de la productivité rizicole : faire passer le rendement du riz irrigué de 2,7 tonnes /ha à 6 tonnes /ha au niveau des superficies à bonne maîtrise d'eau par la promotion des semences de qualité et performante; (ii) l'adoption des bonnes pratiques rizicoles; (iii) le renforcement de la liaison entre la recherche et la vulgarisation; (iv) la création d'un environnement favorable pour la chaîne de valeur riz; (v) la réorientation des organisations des producteurs; (vi) la mise en place d'un système d'information; et (vii) le renforcement de capacité de tous les acteurs de la filière riz pour le développement des services de proximité afin d'accompagner chaque acteur à chaque niveau dans sa professionnalisation dans la filière. Le projet va préparer les acteurs sur toute la chaîne de valeur pour une riziculture tournée vers le marché.

## **II. Justifications**

L'organisation de chaîne de valeur du riz pose problème à tous les niveaux; depuis la recherche, en passant des producteurs jusqu'aux consommateurs. En outre, il est essentiel que les riziculteurs collaborent avec de multiples parties dans la production du riz. Plus précisément, il s'agit des producteurs de semences de riz, des instituts de recherche, des vendeurs d'intrants, des fabricants de machines agricoles, des collecteurs, des revendeurs, des institutions financières et autres. Ainsi, SNDR III va répondre à ces différents défis afin de servir de levier pour le développement rizicole en améliorant la productivité. Aussi, en mobilisant tous les acteurs de la chaîne de valeur riz du plus haut niveau de sphères dirigeantes vers la base productive sur terrain, y compris l'administration, le secteur privé et tous les partenaires en développement ; Ensuite, en leur donnant un environnement favorable et sécurisé aux activités productives de la chaîne de valeur riz. Et enfin en mettant à disposition de toutes les parties prenantes l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et la communication.

Le projet va apporter des solutions sur la recherche des innovations pour atténuer et adapter les effets du changement climatique. Aussi, le projet résoudra le problème de la diffusion des résultats des recherches auprès des bénéficiaires finaux en utilisant tous les outils existants.

### **III. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles**

#### **A. La zone d'intervention**

Les efforts seront concentrés au maximum au niveau de 16 pôles de production où les conditions sont supposées majoritairement réunies pour assurer des changements positifs le long de la chaîne de valeur depuis la production à la transformation mais les 23 régions bénéficieront des actions du projet.

Les zones cibles sera répartie en trois phases suivant l'intervention en cours des partenaires et/ou la recherche de financement:

La première phase se déroulera dans les régions où il y a déjà des interventions en cours dans le domaine spécifié:

- Sofia et Alaotra Mangoro: Projet Riz Plus
- Atsimo Andrefana: Projet PEPBM
- Diana : Programme AFAFI Nord

La deuxième phase sera programmée dans les zones où il y a des projets/programmes en cours ou des interventions imminentes. Les régions concernées sont:

- Menabe
- Analamanga
- Vakinankaratra
- Itasy
- Ihorombe
- Atsinanana
- Analanjirofo
- Vatovavy
- Fitovinany
- Anosy
- SAVA
- Boeny
- Betsiboka
- Atsimo Atsinanana
- Bongolava
- Amoron'i Mania
- Matsiatra Ambony

La troisième phase sera consacrée aux régions dont on a besoin de rechercher de financement:

- Androy
- Anosy

### **B. Groupes cibles**

Les bénéficiaires directs du projet seront les acteurs actifs qui sont essentiellement:

- Les Institutions de recherche représentés par le FOFIFA, le FIFAMANOR dans la création/amélioration variétale, la conception/adaptation des équipements agricoles, le développement des technologies et des bonnes pratiques agricoles, et les recherches sur l'amélioration de l'organisation des maillons de la CVR ;
- Le CFFAMA pour la mécanisation Agricole.
- Les services de vulgarisation publics et privés pour l'appui conseil aux producteurs;
- Les producteurs à travers leurs organisations faitières et de base ainsi que la Chambre d'Agriculture et les coopératives; et
- Les établissements semenciers.

Les bénéficiaires indirects du projet sont :

- Les fournisseurs d'intrants et équipements agricoles ;
- Les commerçants ;
- Les transformateurs ;
- Les transporteurs.

## **IV. Objectifs Principaux du Projet**

L'objectif général du projet est de contribuer au développement des technologies innovantes et des connaissances aux profits des acteurs de la chaîne de valeur Riz.

Pour atteindre cet objectif il faut :

- Promouvoir et vulgariser les technologies innovantes et les connaissances dans le domaine de la filière riz ;
- Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR ;
- Renforcer les capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR.

## V. Description des Composantes, Résultats et Activités

### A. C1: Développement et diffusion des technologies sur la riziculture

Le développement des innovations technologiques concerne les variétés de riz (R.1.1) et les semences (recherche sur les matériels variétaux), la fertilisation, les calendriers cultureaux, la mécanisation, les infrastructures et équipements d'irrigation, la gestion de l'eau, la gestion phytosanitaire, la transformation, etc. Ces innovations seront prises par les vulgarisateurs en diffusant les bonnes pratiques (R.1.2) qui forment et accompagnent les Producteurs Formateurs, tout en mettant en œuvre une mise à l'échelle globale avec la démarche « bottom up ».

Il est ainsi nécessaire de renforcer les capacités des institutions de recherche et de la vulgarisation (R.1.3), d'assurer la gouvernance de la recherche (coordination, communication, diffusion), d'intégrer la recherche et la diffusion des informations sur la prévision des calendriers agricoles, ainsi que la dissémination et l'appropriation de leurs résultats

**Tableau 1 : Résultats/activités de la composante 1**

Résultats attendus	Activités
R.1.1 Les semences de qualité et performant sont disponibles	A.1.1.1 : Appuyer les structures de recherche à l'équipement et aux infrastructures ainsi que les intrants de matériels de sélection/ création variétales
	A.1.1.2 : Appuyer le maintien, la création et l'amélioration du matériel variétal
	A.1.1.3 Mobiliser les acteurs de la CVR de la Recherche à la diffusion, à la sélection/création variétale
	A.1.1.4 : Appuyer la contractualisation entre les producteurs des semences de variétés performantes (Pré base, base, certifiées) et les bénéficiaires
	A.1.2.1 : Promouvoir les semences de qualité et performantes sur les technologies en matière de bonnes pratiques sur la CVRiz

R.1.2. Les bonnes pratiques rizicoles sont promues et adoptées	A.1.2.2: Développer les luttes intégrées des maladies et ravageurs du riz
	A.1.2. 3 : Développer la gestion intégrée de la fertilité des sols
	A.1.2.4. : Promouvoir les systèmes de production rizicole résilients
R.1.3.La liaison de la recherche et la vulgarisation est renforcée	A.1.3.1 : Renforcer les capacités des Institutions de Recherche et la Vulgarisation Agricole
	A.1.3.2 : Assurer la gouvernance de la recherche (coordination, communication, diffusion)
	A.1.3.3: Intégrer la recherche et la diffusion des informations sur la prévision des calendriers Agricoles
	A.1.3.4 : Diffuser les résultats de la recherche auprès des producteurs/ bénéficiaires

## **B. C2 : Appui à l'organisation des acteurs de la CVR**

L'organisation des acteurs de la chaîne de valeur à travers les plateformes comme la Chambre d'agriculture est proposée. En effet, le « Tranoben'ny Tantsaha Mpamokatra vers cette chambre de l'agriculture ou « Antenimieran'ny Tantsaha est une opportunité pour promouvoir cet appui en matière d'organisation des acteurs. (R.2.1)

Promouvoir la réorientation des Organisations des Producteurs (OP) qui sont régies par la loi 60-133 sur les associations, en Coopératives sera aussi une meilleure manière de faciliter l'organisation des acteurs (R.2.2). En effet, il a été constaté que la vulgarisation des techniques modernes de production, l'accès au financement sur la base des contrats d'agrégation (R.2.3) la gestion des risques (climatiques, sécuritaire et foncier) s'effectuent plus efficacement via les coopératives.

**Tableau 2 : Résultats/activités de la composante 2**

<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>
R.2.1. La Chambre d'agriculture est opérationnalisée	A.2.1.1 Réaliser un lobbying pour la mise en place du cadre légal de la chambre d'agriculture
	A.2.1.2. Réaliser une étude pour une autonomisation durable de la chambre d'agriculture
	A.2.1.3. Opérationnaliser la chambre d'agriculture
R 2.2  La réorientation des Organisations des Producteurs (OP) est effectuée	A.2.2.1 Identifier le goulot d'étranglement et réaliser l'orientation des OPs en Coopératives
	A.2.2.2 Elaborer un guide d'orientation/d'appui institutionnel pour les OPs base vers une structure coopérative
	A.2.2.3 Mettre en place un modèle au niveau de chaque pôle de production
R.2.3. L'environnement de la chaîne de valeur riz est favorable à tous niveaux	A.2.3.1 Promouvoir l'agrégation Agricole pour favoriser les facteurs de production et assurer la commercialisation
	A.2.3.2. Concevoir de nouveaux modèles organisationnels pour un meilleur fonctionnement de la CVR (plateformes d'innovation, TIC)
	A.2.3.3. Améliorer la disponibilité de riz à tout moment et partout
	A.2.3.4 Assurer l'approvisionnement pour répondre aux déséquilibres entre l'offre et la demande régionale
	A.2.3.5. Harmoniser les actions de la recherches et la production
	A.2.3.6. Assurer la mise à disposition de ressources financières

### **C. C3 : Renforcement des capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR**

Il s'agira d'appuyer techniquement les acteurs d'intrants et de matériels agricoles (R.3.1) et des producteurs selon les techniques adaptées. Le renforcement des capacités des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement (OP, Privés, ONG, Recherche, vulgarisateurs etc...) (R.3.2) sera également réalisé. Enfin, il s'agira aussi de renforcer la capacité des acteurs à mettre en place un environnement incitatif pour le développement de la filière riz (R.3.3) (plateforme, office, projet programme ...)

**Tableau 3: Résultats/ activités de la composante 3**

<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>
R.3.1. La capacité technique des acteurs d'intrants, de matériels agricoles et des producteurs est renforcée	A.3.1.1. Identifier les besoins et réaliser la formation des acteurs d'intrants, de matériels agricole, des producteurs et des vendeurs de produits phytosanitaires
	A.3.1.2. Réaliser la formation des acteurs d'intrants, de matériels agricole, des producteurs et des vendeurs de produits phytosanitaires
	A.3.1.3. Éduquer et Informer les cadres légaux sur les activités de vente des intrants et de matériels agricoles et l'utilisation des produits phytosanitaires
	A.3.1.4 Mettre en place des structures d'approvisionnement de proximités
R.3.2. Le renforcement des capacités des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement (OP, Privés, ONG, etc...) est réalisé	A.3.2.1 Identifier les besoins et réaliser la formation des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement;
	A.3.2.2 Développer/adapter des approches et outils de vulgarisation et de mise en œuvre des réseaux des acteurs de la CVR;

	A.3.2.3. Développer/ adapter des approches/outils de vulgarisation et des modules de formation des acteurs de la CVR (production, transformation, commercialisation /marketing, entrepreneuriat, agriculture contractuelle).
	A.3.2.4. Instaurer des dialogues permanentes et programmés à tous les acteurs de la CVR

## **VI. Stratégie de Mise en œuvre du Projet**

La coordination de la mise en œuvre du projet sera assurée par une Unité de Coordination de Projet (UCP) et sera rattachée à la Direction Générale de l'Agriculture ».

En ce qui concerne la composante 1 « développement et diffusion des technologies sur la riziculture », elle sera mise en œuvre à travers des protocoles avec les structures de recherches (FOFIFA, FIFAMANOR) pour la création/amélioration des nouvelles variétés, la conceptions /adaptation du matériel agricole (CFFAMA) et la diffusion des technologies.

Au niveau de la composante 2 « Appui à l'organisation des acteurs de la CVR » le projet à travers les structures déconcentrées et le privé, procédera à l'identification des acteurs intervenant dans la filière riz à travers des protocoles à la structuration et aux renforcements des capacités techniques.

Quant à la composante 3 « Renforcement des capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR (OP, la recherche et les services de vulgarisation) » le projet va réaliser des études diagnostique et appuiera à réaliser les recommandations, faire des plaidoyers auprès des structures de recherche, les OP et les services de vulgarisation pour l'augmentation du nombre de personnels qualifiés.

Aussi le projet travaillera en étroite collaboration avec les projets et programmes œuvrant dans la promotion de la filière riz, la formation professionnelle et aussi avec les différents fonds mis en place par les autorités tels le FDA

## **VII. Organisation et gestion**

Le projet sera piloté par un Comité de Pilotage de la SNDR pour mener des réflexions stratégiques et d'orientation pour le développement de filière riz. Et ils seront composés des Ministères œuvrant dans la CVR dont la présidence sera assurée par le Secrétaire Général du Ministère chargé de l'Agriculture.

La PNC-Riz (Plateforme Nationale de Concertation sur le Riz) est l'instance de concertation public-privé et une plateforme de conseil qui constitue une force de proposition et d'orientation dans le cadre du développement de la filière riz. Elle contribue à la représentation de la filière riz au nom de l'interprofession rizicole. La PNC-Riz est constituée de 9 collègues.

Les Offices Régionaux Du Riz (ORDR) sont les structures d'appuis de proximité et de pilotage du développement de la filière riz au niveau régional et ils seront opérationnels en priorité au niveau des Régions intégrant les 16 pôles rizicoles déjà définis. L'ORDR assure la constitution et la gestion des Bases de Données sur la CVR. L'ORDR sera directement rattaché au Gouvernorat des Régions et sera doté d'un Conseil d'Administration (CA)/CR présidé par le Gouverneur ou son représentant et d'un Secrétariat Technique qui sera assuré par la Direction Régionale chargé de l'Agriculture. L'autonomie financière de chaque ORDR sera assurée via des prélèvements sur les taxes, redevances et ristournes issues de la filière riz au niveau régional, l'apport direct de l'État, des mobilisations de ressources au niveau des PTF, du secteur privé et toutes autres ressources autorisées par les lois et les règlements.

La coordination opérationnelle du projet est confiée à la Direction Générale en charge de l'Agriculture et la mise en œuvre du projet sera déléguée à Unité de Coordination du Projet (UCP) qui sera dirigée par un chargé de projet assisté d'un personnel technique et administratif pour la mise en œuvre du projet

## **VIII. Suivi-Evaluation**

Une situation de référence sera conduite pour identifier les valeurs initiales des indicateurs au début du projet. Une évaluation à mi-parcours et finale sera conduite pour évaluer les performances du projet. Un dispositif de suivi-évaluation sera mis en place et des outils de suivi évaluation élaborés pour la collecte des données, leur analyse et le rapportage. Les informations générées par le suivi des activités seront consolidées pendant les missions de supervision dont l'objectif est d'atteindre au moins 80% des résultats et qui seront capitalisés et mises à l'échelle.

Le mécanisme de S&E sera basé sur un dispositif basé sur un système d'information statistique fonctionnel et performant.

Le développement de ce mécanisme sera coordonné par la Direction en charge du Suivi-Évaluation du Ministère en charge de l'Agriculture (DPSE), qui est également le point focal CARD, en collaboration avec les ORDR, le département en charge des statistiques agricoles et l'Observatoire du Riz (ODR).

Le projet fera l'objet des évaluations à mi-parcours et finale tant en interne qu'externe.

La conduite de l'évaluation interne sera réalisée par la DPSE. Quant aux évaluations externes, elles seront faites par la CARD ou toute autre expertise indépendante sous la supervision de la Direction Générale en charge de l'Agriculture. En plus de ces outils, les rapports trimestriels, semestriels et annuels seront produits pour les travaux des organes du dispositif de S & E du projet.

**Tableau 4: suivi-évaluation**

<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>
R.4.1. La coordination du projet est assurée	A.4.1.1. Recruter les équipes du projet
	A.4.1.2. Acquérir le matériel et les équipements
	A.4.1.3. Etablir un tableau de bord des activités
	A.4.1.4. Assurer la gestion administrative et financière du projet
R.4.2. Le de suivi évaluation du projet est assuré	A.4.2.1. Etablir la situation de référence y compris le dispositif de suivi-évaluation et les outils de suivi-évaluation
	A.4.2.2. Organiser la revue du projet
	A.4.2.3. Conduire les évaluations à mi-parcours et finales
	A.4.2.4. Elaborer les rapports d'activités du projet et capitaliser les résultats du projet
	A.4.2.5. Elaborer et opérationnaliser un plan de communication

## IX. Risques

Les principaux risques ont été identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de survenue. La stratégie peut donc être conduite avec l'espoir d'atteindre les résultats. Le tableau suivant récapitule les risques identifiés et les mesures d'atténuation en la matière.

Risques	Stratégies de mitigation	Appréciations
Instabilité sociopolitique et mauvaise gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la bonne gouvernance.</li> </ul>	M
Insécurité civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités de renseignement et d'interventions des forces de défense et de sécurité et de la coopération militaire et sécuritaire ;</li> <li>- Promouvoir le dialogue social</li> <li>- Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées</li> </ul>	S
Les aléas climatiques et risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce</li> <li>- Renforcer les capacités d'adaptation de l'ensemble des acteurs au changement climatique ;</li> </ul>	M
Faible mobilisation des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP, les financements populaires ;</li> <li>- Diversifier les sources de financement ;</li> <li>- Mener une étude pour explorer les sources de financement innovant possible.</li> </ul>	M

Insécurité foncière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la vulgarisation et l'application de la loi sur le foncier rural ;</li> <li>- Agir en faveur de l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre ;</li> <li>- Réaliser des enquêtes socio-économiques avant les aménagements.</li> </ul>	N
La faible adhésion et la non appropriation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'un plan de communication pour la diffusion de la SNDR III et son appropriation par toutes les parties prenantes ;</li> <li>- Avoir une approche flexible pour la prise en compte des préoccupations des acteurs.</li> </ul>	N
Enclavement des sites de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire ou réhabiliter les voies d'accès</li> </ul>	M
Total		M

**Légende : N : négligeable ; M : marginale ; S : substantielle ; H : haute**

## X. Fiche de Projet

<b>Fiche Synoptique</b>	
<b>Intitulé :</b>	<b>Projet d'appui au renforcement des capacités des structures en charge de la recherche-action, de la vulgarisation et des acteurs</b>
<b>Maître d'ouvrage :</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
<b>Maître d'œuvre :</b>	Unité de Coordination du Projet
<b>Localisation :</b>	Territoire National
<b>Groupe Cible</b>	Les institutions de recherche ; Les services de vulgarisation publics et privés pour l'appui conseil aux producteurs; Les producteurs à travers leurs organisations faïtières et de base ainsi que la Chambre d'Agriculture et les coopératives; Les établissements semenciers ; Les fournisseurs d'intrants et équipements agricoles ; et Les commerçants.
<b>Durée :</b>	5 ans
<b>Budget Total :</b>	
<b>Source de financement</b>	Etat et PTF
<b>Objectif général</b>	Contribuer à renforcer les capacités de la recherche et des acteurs de la
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS1</b> : Promouvoir et vulgariser les technologies innovantes et les connaissances dans le domaine de la filière riz <b>OS2</b> : Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR <b>OS3</b> : Renforcer les capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR
<b>Résultats attendus :</b>	<b>Composante 1 : Promotion et vulgarisation des technologies innovantes et des connaissances dans le domaine de la filière riz</b>
	<b>Résultat 1.1.</b> Les semences de qualité et performant sont disponibles <b>Résultat 1.2.</b> Les bonnes pratiques rizicoles sont promues et adoptées <b>Résultat 1.3.</b> La liaison de la recherche et la vulgarisation est renforcée

	<p><b>Composante 2 : Appui à l'organisation des acteurs de la CVR</b></p> <p><b>Résultat 2.1 :</b> La Chambre d'agriculture est opérationnalisée  <b>Résultat 2.2 :</b> La réorientation des Organisations des Producteurs (OP) est effectuée  <b>Résultat 2.3 :</b> L'environnement de la chaîne de valeur riz est favorable à tous niveaux</p>
<b>Résultats attendus :</b>	<p><b>Composante 3 : Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la filière riz</b></p> <p><b>Résultat 3.1 :</b> La capacité technique des acteurs d'intrants, de matériels agricoles et des producteurs est renforcée  <b>Résultat 3.2 :</b> Le renforcement des capacités des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement (OP, Privés, ONG, etc...) est réalisé</p>
	<p><b>Gestion et suivi-évaluation</b></p> <p><b>Résultat 4.1 :</b> La coordination du projet est assurée  <b>Résultat 4.2 :</b> Le suivi évaluation du projet est assuré</p>

## XI. CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
<b>1. OBJECTIF GLOBAL</b>			
<i>L'objectif général du projet est d'appuyer au renforcement des capacités des structures en charge de la recherche-action, de la vulgarisation et des acteurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Taux de renforcement des capacités des acteurs de la CVR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Rapports d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Volonté politique</li> <li>+ Instabilité socio-politique et insécurité civile</li> <li>+ Mauvaise Gouvernance</li> </ul>
<b>2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>			
1. Promouvoir et vulgariser les technologies innovantes et les connaissances dans le domaine de la filière riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Nombre de technologies développées;</li> <li>+ Taux d'adoption des bonnes pratiques par maillon</li> <li>+ Nombre des acteurs qualifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Etude de référence</li> <li>+ Rapport d'enquêtes</li> <li>+ Rapport d'évaluation à mi-parcours</li> <li>+ Rapport d'évaluation finale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Adhésion et bonne collaboration des acteurs</li> <li>+ Acquisition des financements</li> <li>+ Instabilité des coûts des intrants et équipements</li> <li>+ Défaillance des fournisseurs</li> <li>+ Changement climatique</li> </ul>
2. Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Proportion des organisations des acteurs de la CVR fonctionnelles</li> </ul>		
3. Renforcer les capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Taux de renforcement des capacités des acteurs de la CVR</li> </ul>		

<b>3. RÉSULTATS</b>			
<b>Composante 1: Promotion et vulgarisation des technologies innovantes et des connaissances dans le domaine de la filière riz</b>			
<p><b>1.1 Les semences de qualité et performant sont disponibles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Nombre de variétés créées et améliorées répondant aux besoins du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Etude de référence</li> <li>+ Rapports spécifiques</li> <li>+ Rapport d'évaluation à mi-parcours</li> <li>+ Rapport d'évaluation finale</li> <li>+ Rapport d'enquêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Adhésion et bonne collaboration des acteurs</li> <li>+ Acquisition des financements</li> <li>+ Instabilité des coûts des intrants et équipements</li> <li>+ Défaillance des fournisseurs</li> <li>+ Changement climatique</li> </ul>
<p><b>1.2. Les bonnes pratiques rizicoles sont promues et adoptées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Nombre de bonnes pratiques développées et adoptées</li> <li>+ Taux d'adoption des bonnes pratiques rizicoles</li> </ul>		
<p><b>1.3. La liaison de la recherche et la vulgarisation est renforcée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Nombre de variétés créées et adaptées</li> <li>+ Taux d'adoption des nouvelles variétés créées</li> </ul>		
<b>Composante 2: Appui à l'organisation des acteurs de la CVR</b>			

<p><b>2.1 La Chambre d'agriculture est opérationnalisée</b></p> <p><b>2.2. La réorientation des Organisations des Producteurs (OP) est effectuée</b></p> <p><b>2.3. L'environnement de la chaîne de valeur riz est favorable à tous niveaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Nombre de chambres d'Agriculture fonctionnelles</li> <li>✚ Nombre de coopératives créées</li> <li>✚ Nombre de contrats signés entre les producteurs et les opérateurs de marché</li> <li>✚ Nombre des modèles organisationnels conçus</li> <li>✚ Nombre de marché satisfait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Etude de référence</li> <li>✚ Rapports spécifiques</li> <li>✚ Rapport d'évaluation à mi-parcours</li> <li>✚ Rapport d'évaluation finale</li> <li>✚ Rapport d'enquêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Adhésion et bonne collaboration des acteurs</li> <li>✚ Acquisition des financements</li> <li>✚ Instabilité des coûts des intrants et équipements</li> <li>✚ Défaillance des fournisseurs</li> <li>✚ Changement climatique</li> </ul>
<p><b>Composante 3: Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la filière riz</b></p>			
<p><b>3.1 La capacité technique des acteurs d'intrants, de matériels agricoles et des producteurs est renforcée</b></p> <p><b>3.2. Le renforcement des capacités des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement (OP, Privés, ONG, etc...) est réalisé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Nombre des approches et outils développés</li> <li>✚ Taux d'adoption des approches et outils adoptées</li> <li>✚ Nombre des sessions de renforcement de capacité réalisées</li> <li>✚ Nombre des acteurs renforcés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Etude de référence</li> <li>✚ Rapports spécifiques</li> <li>✚ Rapport d'évaluation à mi-parcours</li> <li>✚ Rapport d'évaluation finale</li> <li>✚ Rapport d'enquêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Adhésion et bonne collaboration des acteurs</li> <li>✚ Acquisition des financements</li> <li>✚ Instabilité des coûts des intrants et équipements</li> <li>✚ Défaillance des fournisseurs</li> <li>✚ Changement climatique</li> </ul>

<b>Composante 4: Gestion et suivi-évaluation</b>			
<b>4.1 La coordination du projet est assurée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Equipe du projet mis en place</li> <li>✚ Projet implémenté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Etude de référence</li> <li>✚ Rapports spécifiques</li> <li>✚ Rapport d'évaluation à mi-parcours</li> <li>✚ Rapport d'évaluation finale</li> <li>✚ Rapport d'enquêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Adhésion et bonne collaboration des acteurs</li> <li>✚ Acquisition des financements</li> <li>✚ Mauvaise gouvernance</li> </ul>
<b>4.2. Le suivi évaluation du projet est assuré</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Tableau de bord de mise en œuvre du projet élaboré</li> </ul>		

## **XII. Coûts et Financements**

Le coût du projet est de 16 280 000 000 MGA sans le coût de suivi-évaluation dont pour chaque composante :

Composante 1 : 12 225 000 000 MGA

Composante 2 : 1 315 000 000 MGA

Composante 3 : 2 740 000 000 MGA

Composante 4 : 1 428 000 000 MGA

La répartition est dans le tableau suivant :

Activités	Description des Activités	Budget indicatif (Millier MGA)
Composante 1: Développement et diffusion des technologies sur la riziculture		
R.1.1 Les semences de qualité et performant sont disponibles		
A.1.1.1 : Appuyer les structures de recherche à l'acquisition d'infrastructures et des intrants de matériels de sélection/ création variétales	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Construction de 20 serres pour la production de la prébase;</li> <li>* 10 laboratoires équipés pour la sélection/création variétale</li> <li>* Acquisition des 5 chambres froides</li> </ul>	2 400 000
	* Acquisition des intrants pour la conduite des essais	150 000
A.1.1.2 : Appuyer le maintien, la création et l'amélioration du matériel variétal	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Choix et croisement des lignées parentales répondant aux objectifs de sélection</li> <li>* Développement des populations</li> <li>* Homologation des variétés</li> <li>* Reconstitution des variétés créées</li> <li>* Collecter les écotypes locaux de riz</li> <li>* Introduction nouveaux matériels</li> <li>* Caractérisation: agro- morphologique, moléculaire, physico- chimique, vis à vis des bio-agresseurs, à l'adaptabilité, au stress hydrique, organo-leptique</li> <li>* Conservation des semences souches</li> <li>* Fourniture de la prébase</li> <li>* Production en serre et au champ des variétés demandées</li> <li>* Contractualisation avec les partenaires pour la production des semences de base</li> <li>* Assurance sur la traçabilité des semences</li> </ul>	3 500 000
A.1.1.3 Mobiliser les acteurs de la CVR de la Recherche à la diffusion, à la sélection/création variétale	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sélection variétale participative</li> <li>* Vulgarisation participative des résultats des recherches</li> </ul>	550 000

A.1.1.4 : Appuyer la contractualisation entre les producteurs des semences de variétés performantes (Pré base, base, certifiées) et les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Couplage des Centres de recherche et les Etablissements Semenciers</li> <li>* Couplage des Etablissements Semenciers et les producteurs</li> </ul>	750 000
R.1.2. Les bonnes pratiques rizicoles sont promues et adoptées		
1,2,1 Promouvoir les semences de qualité et performantes sur les technologies en matière de bonnes pratiques sur la CVRiz	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Production et identification des semences de qualité et performante</li> <li>* Formation sur la diffusion de la technologie</li> <li>* Suivi post formation et mise à l'échelle</li> </ul>	200 000
A.1.2.2: Développer les luttes intégrées des maladies et ravageurs du riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Elaboration des fiches techniques sur la lutte intégrées</li> <li>* Formation sur la lutte intégrée</li> <li>* Appui à la lutte intégrée</li> </ul>	500 000
A.1.2. 3 : Développer la gestion intégrée de la fertilité des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Elaboration des fiches techniques sur la fertilisation des sols</li> <li>* Formation sur la gestion intégrée de la fertilisation des sols</li> <li>* Suivi sur la gestion intégrée de de la fertilisation des sols</li> </ul>	500 000
A.1.2.4. : Promouvoir les systèmes de production rizicole résilients	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Elaboration des fiches techniques les systèmes de production rizicole résilients</li> <li>* Formation sur les systèmes de production rizicole résilients</li> <li>* Suivi sur les systèmes de production rizicole résilients</li> </ul>	750 000
R.1.3.La liaison de la recherche et la vulgarisation est renforcée		

A.1.3.1 : Renforcer les capacités des Institutions de Recherche et la Vulgarisation Agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identification des besoins en formation pour les Institution de recherche et la vulgarisation Agricole</li> <li>* Identification des centres d'appui pour la mise en place des curricula pour les personnels des Institutions de Recherche et la vulgarisation agricole</li> <li>* Formation et/ou recyclage des personnels des Institutions de Recherche et la vulgarisation Agricole</li> </ul>	750 000
A.1.3.2 : Assurer la gouvernance de la recherche (coordination, communication, diffusion)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identification des besoins et équipement en matériels et fournitures</li> <li>* Elaboration d'un plan de communication</li> <li>* Mise en œuvre d'un plan de communication</li> </ul>	1 750 000
A.1.3.3: Intégrer la recherche et la diffusion des informations sur la prévision des calendriers Agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réunion d'élaboration et rédaction des calendriers agricoles suivant les prévisions concertées</li> </ul>	175 000
A.1.3.4 : Diffuser les résultats de la recherche auprès des producteurs/ bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réunion participative des acteurs sur les résultats des recherches</li> <li>* Programmation de la diffusion</li> </ul>	250 000
<b>Composante 2: Appui à l'organisation des acteurs de la CVR</b>		
<b>R.2.1. La Chambre d'agriculture (CA) est opérationnalisée</b>		
A.2.1.1 Réaliser un lobbying pour la mise en place de la chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise en place des cadres réglementaires de la CA</li> </ul>	50 000,00
A.2.1.2. Réaliser une étude pour une autonomisation durable de la chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réalisation d'une étude de diagnostique et organisationnelle de la CA</li> <li>* Elaboration et mise en œuvre d'un programme de pérennisation de la CA</li> </ul>	150 000,00

A.2.1.3. Opérationnaliser la chambre d'agriculture	* Identification et priorisation des CA fonctionnelles * Appui à la CA priorisée	150 000,00
A.2.2.1 Identifier et effectuer le goulot d'étranglement pour l'orientation des OPs en Coopératives	* Réalisation d'une étude de diagnostique et organisationnelle des Ops et coopératives	20 000,00
<b>R 2.2 La réorientation des Organisations des Producteurs (OP) est effectuée</b>		
A.2.2.2 Elaborer un guide d'orientation pour les OPs base vers une structure coopérative	* Elaboration d'un guide de restructuration des Ops vers une coopérative * Mise en œuvre des recommandations des résultats de l'étude	75 000,00
A.2.2.3 Elaborer un document d'appui institutionnel via l'État d'un OPs vers une structure coopérative	* Elaboration d'un Manuel de mise en œuvre de la restructuration des Ops vers une coopérative	20 000,00
A.2.2.4 Mettre en place un modèle au niveau de chaque pôle de production	* Test d'un modèle de la nouvelle structure de coopérative suivant les catégories de chaque pôle	100 000,00
<b>R 2 3 Environnement de la chaîne de valeur riz est favorable à tous niveaux</b>		
A.2.3.1 Promouvoir l'agrégation Agricole pour favoriser les facteurs de production et assurer la commercialisation	* Signature des contrats d'agrégation entre les producteurs et les opérateurs de marché * Ecoulement des produits et ciblage des zone de vente	50 000,00
A.2.3.2. Concevoir de nouveaux modèles organisationnels pour un meilleur fonctionnement de la CVR (plateformes d'innovation, TIC)	* Elaboration d'un guide et d'un modèle organisationnel pour le fonctionnement des plateformes * Utilisation de TIC dans le développement de la plateforme	150 000,00

A.2.3.3. Améliorer la disponibilité de riz à tout moment et partout	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identification des zones de production et le surplus de production</li> <li>* Stratégie de répartition des surplus de production dans les zones en manque</li> </ul>	150 000,00
A.2.3.4 Assurer l'approvisionnement pour répondre aux déséquilibres entre l'offre et demande régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identification des marchés potentiels</li> <li>* Proposition de programme de désenclavement</li> <li>* Digitalisation de l'offre et demande</li> </ul>	200 000,00
A.2.3.5. Harmoniser les recherches et la production	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Priorisation de la recherche en fonction des besoins de la production</li> <li>* Coordination des actions de la recherche et la vulgarisation</li> </ul>	100 000,00
A.2.3.6. Assurer la mise à disposition de ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Indetification de type de crédit auprès des IMF's /Banques pour le financement rizicole</li> <li>* Réalisation d'éducation financière pour tous les maillons des acteurs</li> </ul>	100 000,00
<b>Composante 3 : Renforcement des capacités des acteurs et les dialogues entre les acteurs de la CVR</b>		
<b>R 3.1. La capacité technique des acteurs d'intrants, de matériels agricoles et des producteurs est renforcée</b>		
A.3.1.1. Identifier les besoins en formation des acteurs d'intrants, de matériels agricole, des producteurs et des vendeurs de produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identification des thèmes de formation en fonction des types d'acteurs</li> </ul>	40 000,00
A.3.1.2. Réaliser la formation des acteurs d'intrants, de matériels agricole, des producteurs et des vendeurs de produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réalisation des Formations pour chaque type d'acteurs</li> <li>* Distribution des supports de formation</li> </ul>	400 000,00

A.3.1.3. Éduquer et Informer les cadres légaux aux activités de vente des intrants et de matériels agricoles et à l'utilisation des produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Education, information et communication sur les cadres légaux</li> <li>* Distribution des supports techniques</li> </ul>	500 000,00
A.3.1.4 Mettre en place des structures d'approvisionnement de proximités	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etude de mise en place de Structure d'approvisionnement</li> <li>* Formation des gestionnaires des structures</li> <li>* Suivi de post-formation</li> </ul>	400 000,00
R 3 2 Le renforcement des capacités des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement (OP, Privés, ONG, etc..) est réalisé		
A.3.2.1 Identifier les besoins et réaliser la formation des techniciens vulgarisateurs et des acteurs de développement;	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identification des thèmes de formation et/ou de recyclage</li> <li>* Réalisation de la formation et/ou du recyclage</li> </ul>	400 000,00
A.3.2.2 Développer/adapter des approches et outils de vulgarisation et de mise en œuvre des réseaux des acteurs de la CVR;	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise en place et mise en œuvre des outils de réseautage des acteurs</li> <li>* Développement et adaptation des outils de vulgarisation des acteurs</li> <li>* Suivi de fonctionnement des réseaux mis en place</li> </ul>	300 000,00
A.3.2.3. Développer/ adapter des approches/outils de vulgarisation et des modules de formation des acteurs de la CVR (production, transformation, commercialisation/marketing, entrepreneuriat, agriculture contractuelle).	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Elaboration et adaptation de curricula de formation des acteurs de la CVR</li> <li>* Réalisation de formation et/ou recyclage des acteurs de la CVR</li> <li>* Suivi post formation des acteurs de CVR</li> </ul>	500 000,00
A.3.2.4. Instaurer des dialogues permanentes et programmés à tous les acteurs de la CVR	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation des réunions pour l'instauration des dialogues entre les acteurs de CVR</li> <li>* Mise en œuvre commune des résolutions pour la durabilité de la dialogue</li> </ul>	200 000,00

Composante 4 : Gestion du projet		
R.4.1. La coordination du projet est assurée		
A.4.1.1. Recruter les équipes du projet	* Elaboration AMI et recrutement des membres de l'UGP	1 028 000
A.4.1.2. Acquérir le matériel et les équipements	* Elaboration AMI et achat des matériels et équipements	
A.4.1.3. Etablir un tableau de bord des activités	* Elaboration d'un tableau de bord	
A.4.1.4. Assurer la gestion administrative et financière du projet	* Elaboration d'un manuel de procédure de gestion administrative et financière	
R.4.2. Le de suivi évaluation du projet est assuré		
A.4.2.1. Etablir la situation de référence y compris le dispositif de suivi-évaluation et les outils de suivi-évaluation	* Elaboration et partage d'un guide de suivi-évaluation	400 000
A.4.2.2. Organiser la revue du projet	* Organisation de la supervision des projets et mise en œuvre des recommandations	
A.4.2.3. Conduire les évaluations à mi-parcours et finales	* Elaboration et partage d'un guide de suivi-évaluation	
A.4.2.4. Elaborer les rapports d'activités du projet et capitaliser les résultats du projet	* Rédaction des rapports Mise à l'échelle de la capitalisation	
A.4.2.5. Elaborer et opérationnaliser un plan de communication	* Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	